

# COMITE NATIONAL DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE

5 novembre 2020 - PARIS

**Intervention de Louis Daniel BERTOME**  
**Président de la Chambre d'agriculture de Martinique**



Cette thématique de la transformation agricole qui nous réunit aujourd'hui, traduit je l'espère, la volonté des autorités de l'Etat de faire rentrer l'agriculture outre-mer dans une nouvelle ère.

La quasi-totalité des acteurs ne peut que valider cette orientation qui, par ailleurs, correspond à une attente des populations locales.

**La transformation de l'agriculture, en vue d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire, suppose de fait une plus grande attention pour les productions destinées au marché interne, d'une part et pour ceux qui s'y consacrent, d'autre part.**

Il n'y a pas si longtemps, au lendemain des événements de 2009, les fonds du CIOM ont eu cet objectif d'augmenter l'offre alimentaire pour le marché local.

Dix ans après, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances.

Non pas que l'investissement supplémentaire de l'Etat dans l'agriculture n'était pas nécessaire. Bien au contraire. C'est plus certainement parce que les mesures CIOM n'ont pu soutenir qu'un petit nombre d'agriculteurs, regroupés au sein des OP, qu'il était sans doute nécessaire de soutenir, compte tenu de l'urgence de leur situation.

Les autres ont été oubliés. Beaucoup ont disparu depuis.

**Nous demandons alors que le plan de relance et de transformation aujourd'hui**

**proposé, impacte l'ensemble des agriculteurs produisant pour le marché interne, concerne toutes les formes d'organisation de producteurs et tienne compte des différentes méthodes de production, en particulier celles qui ont fait la preuve de leur avantage agroécologique.**

L'expérience et la trajectoire historique de notre agriculture démontre que faire le contraire, aboutit toujours à réduire l'agriculture et donc la population et la production agricole.

Le projet de l'Etat pour les outre-mer doit par conséquent faire l'effort de compter sur tous et d'ouvrir des perspectives à tous les agriculteurs.

Intégrer pour ne pas décourager, inclure pour ne pas diviser, ne pas écarter pour éviter la déprise agricole par absence de considération ; tel doit être selon nous le fil conducteur de la transformation agricole dans l'outre-mer.

C'est le sens du travail de collaboration entrepris par les organisations professionnelles en Martinique, en vue de l'élaboration d'un plan de relance et de transformation de notre agriculture, pour plus d'autonomie alimentaire.

Nos propositions ne s'arrêtent pas, en effet, à la seule relance immédiate de la production.

Elles identifient des pistes et des mesures adaptées aux différentes situations et retiennent des opérations collectives

permettant la mutualisation de moyens d'action, pour une transformation de l'agriculture.

Je vais en citer quelques-unes :

- le renforcement de la trésorerie des OP en vue de la réduction des délais de paiement aux agriculteurs,
- le soutien aux projets de transformation de produits animaux et végétaux portés par les OP,
- le soutien aux organisations de producteurs alternatives, type marché de producteurs,
- la prise en compte de la petite transformation de produits agricoles,
- la mutualisation de l'encadrement technique par l'instauration d'un pool d'intervention formation/conseil/transfert, pour les filières de diversification,
- la remise en cause du mécanisme d'appel à projets pour le financement de l'encadrement technique et la vulgarisation agricole,
- la mise en place de mécanismes d'ingénierie financière destinés à faciliter le préfinancement des investissements pour les exploitations à dimension économique réduite,
- la révision du dispositif d'installation afin de l'adapter aux projets portés par les jeunes agriculteurs,
- la mise en place d'une aide dé耦plée, limitée et adaptée aux exploitations de petite dimension,
- la mise en place d'un CICE agricole et agro-alimentaire, pour faire face au besoin de main d'œuvre pour le développement de l'agro-écologie,
- la numérisation du secteur agricole,
- l'accompagnement des performances environnementales des exploitations agricoles par la certification,
- la mise en place d'une organisation mutualisée de la communication

agricole afin d'améliorer l'image du secteur,

- le développement et le transfert des références techniques pour l'ensemble des produits de diversification, y compris pour les produits de niche,
- l'encadrement de la marge de distribution sur les produits de l'agriculture locale, ...

En totalité, pour l'ensemble des productions destinées au marché interne, nous proposons « 100 projets et mesures pour la relance et la transformation de l'agriculture », portés par les OP, la chambre d'agriculture, les associations et syndicats de producteurs, les interprofessions, ...

**Nos propositions sont à prendre en compte, dans le cadre du plan de relance et de transformation, mais également par le PDR ainsi que par d'autres mesures spécifiques d'aide de la Collectivité Territoriale de Martinique, de l'Etat et de l'Union Européenne.**

Je terminerai mon propos en soulevant les problématiques de la globalisation nationale de l'enveloppe et de la méthode de l'appel à projet qui, tous deux font craindre un accès très limité des projets issus des outre-mer, aux fonds mis pour la relance et la transformation agricole.

**Le principe du « premier arrivé premier servi » devrait être revu, afin de construire un véritable plan de transformation agricole dans les outre-mer et d'éviter ainsi un assemblage de projets hétérogènes, qui certes vont consommer des fonds mais sans garantie sur la stabilisation et le progrès à terme de l'activité agricole.**

Je vous remercie.

